

## DECLARATION PUBLIQUE D'INTERETS

Je, soussigné(e), candidat(e) à l'élection départementale de 2015, conscient(e) de la nécessité d'une transparence de la vie politique, même locale, déclare ci-dessous tous les liens directs ou indirects susceptibles d'influencer mes futures fonctions d'élu local et notamment les liens avec les entreprises, établissements ou associations dont les activités entrent dans le champ de compétence du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

J'ai compris que cette déclaration sera rendue publique avant l'élection.

Je m'engage, au cas où je serais élu, à actualiser cette déclaration et à la transmettre dans le mois suivant toute évolution de ma situation au Président du Conseil général des Hauts-de-Seine et au Président du groupe départemental au sein duquel je siègerais. Chacune de ces personnes pourra rendre publique cette actualisation ; à défaut, je m'engage à la rendre moi-même publique dans un délai de deux mois suivant l'évolution de la situation.

Je m'engage à renoncer à participer aux délibérations et aux votes des commissions et conseils concernant les sujets sur lesquels ma situation serait de nature à restreindre ma liberté de jugement et mon indépendance d'élu local.

### 1. Mon activité professionnelle principale (depuis 2008)

\* Travailleur indépendant :

Nature de l'activité	Lieu d'exercice	Période concernée

\* Salarié ou retraité :

Employeur principal	Adresse de l'employeur	Position dans la structure	Période concernée
Ville de Neuilly sur Seine		Chef de service-finances	2002-2010
Conseil général du Val de Marne		Chef de service administratif et financier – Direction de la protection de l'enfance	2010-2013
Conseil général du Val de Marne		Directeur adjoint de la protection de l'enfance et de la jeunesse	Depuis 2013

\* Autre (bénévole, sans activité professionnelle... à préciser) :

2. Mes activités professionnelles annexes (depuis 2008 ; mentionner les activités de conseil, consultation, audit, rédaction d'articles, formation, expertise...) :

Structure (société, établissement, association...)	Nature de l'activité	Période concernée

3. Mes responsabilités politiques (fonctions électives, responsabilités dans des partis politiques... depuis 2008) :

Mandat ou responsabilité	Parti ou groupe politique	Période concernée
Conseiller municipal d'Antony et communautaire (CAHB)	Citoyens à Antony	2008-2010
Conseiller municipal d'Antony et communautaire (CAHB)	Citoyens à Antony-EELV	2010-2013

4. Mes intérêts dans des entreprises ou établissements entrant dans le champ de compétence départemental (depuis 2008 ; ne sont pas à déclarer les parts de placement collectif (FCP, SICAV...) dont la gestion n'est pas assurée directement par l'intéressé) :

Structure (société, établissement, association...)	Nature de l'intérêt (valeurs cotées en bourse, capitaux propres, obligations, brevet, siège dans des organes de direction, liens professionnels...)	≤ 5000 €	> 5000 €	Période concernée
Néant				

5. Mes responsabilités dans des structures recevant des financements privés de la part d'entreprises ou d'établissements entrant dans le champ de compétence départementale (depuis 2008)

Structure	Position dans la structure	Origine du financement	Nature du financement (don, subvention...)	Objet du financement	Période concernée
Néant					

6. Mes responsabilités dans des structures (notamment associations) susceptibles de recevoir des financements départementaux (depuis 2008) :

Structure	Position dans la structure	Période concernée
Néant		

7. Mes proches parents (conjoint, ascendants ou descendants jusqu'au second degré, collatéraux immédiats, conjoints des précédents) salariés ou possédant des intérêts dans des entreprises, établissements ou associations dont les activités entrent dans le champ de compétence du département ou bien sont susceptibles de recevoir des financements de leur part.

Structure concernée	Parent concerné (cette information ne sera pas rendue publique)	Nature du lien (saliariat, siège dans des organes de direction...)
Néant		

8. Autres éléments à signaler

Fait à .Antony, le 1<sup>er</sup> mars 2015

